

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 73 (1928)
Heft: 10

Artikel: Notre artillerie depuis 1918
Autor: Bergier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341143>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre artillerie depuis 1918.

Personne n'aurait osé supposer, en été 1914, qu'au cours des quatre années de la guerre mondiale l'artillerie prendrait, année après année, mois après mois, une importance et un développement aussi considérables que ce fut le cas chez tous les belligérants.

Les armées entrèrent en guerre avec une proportion d'artillerie de campagne d'environ une batterie par 1000 fusils, les Français presque uniquement avec leur canon de 75 mm. à raison de 4 par batterie, les Allemands avec, à la division, leur canon de 7,7 cm. et leur obusier léger de 10,5 en batteries de 6 pièces, et en outre, au corps d'armée, un bataillon d'obusiers lourds de campagne (15 cm.) à 3 batteries de 4 pièces. Les troupes combattantes comprenaient environ 20 % d'artilleurs, et les bouches à feu étaient approvisionnées à raison de 1300 coups chez les Français et de 800 coups chez les Allemands. Ces dotations se révélèrent bientôt insuffisantes et furent une des causes de la stabilisation des fronts dès le début de l'automne 1914.

Une fois la mobilisation industrielle organisée, le nombre des bouches à feu et les approvisionnements en munitions augmentèrent graduellement. A la fin de la guerre, 38 % des combattants étaient artilleurs, et l'artillerie de campagne fournissait 13 pièces par 1000 fusils. Ce chiffre ne comprend ni les canons de bataillons, ni l'artillerie de tranchée, ni les pièces de très gros calibre, ni les régiments des réserves générales d'artillerie. Alors que dans les grandes batailles de Champagne et d'Artois, en septembre 1915, nous comptons un canon de 75 par 32 mètres et un canon lourd par 40 mètres du front d'attaque, nous trouvons sur la Somme, en juillet 1916, un canon de 75 par 24 m. et un canon lourd par 28 m. ; au printemps 1917, sur l'Aisne, un canon de 75 chaque 20 mètres et un canon lourd chaque 21 mètres ; vers la fin de la même

année, lors des attaques à objectifs limités (Flandres, Verdun, Malmaison), c'est une bouche à feu tous les 6 ou 7 mètres. En mars 1918, dans la bataille de Picardie, en mai de la même année lors de l'offensive sur l'Aisne, les Allemands mettent en ligne un canon par 10 mètres.

Cet essor gigantesque de l'artillerie se traduit par une proportion inconnue jusqu'alors des pertes résultant du feu d'artillerie par rapport aux pertes totales. En 1870-71, les pertes françaises furent dues pour 70 % au fusil et 25 % au canon, tandis que les pertes allemandes incombaient pour 90 % au fusil et 5 % seulement au canon (différence provenant de la supériorité du chassepot sur le fusil allemand et de la supériorité du canon rayé des Allemands sur le canon lisse des Français). Dans la guerre russo-japonaise, 85 % des pertes sont dues au fusil et à la mitrailleuse. De 1914 à 1918, les pertes françaises proviennent pour 23 % du fusil et de la mitrailleuse et pour 67 % du canon ; c'est la proportion de 1870 complètement renversée.

Le chiffre que j'indiquais tout à l'heure de 13 bouches à feu par 1000 fusils s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui chez les belligérants de 1918 qui ont encore une armée. Ajoutons-y les pièces d'accompagnement des bataillons, les canons des chars de combat, l'artillerie anti-aérienne et toute l'artillerie d'armée. La portée des canons et le rendement explosif des projectiles ont été considérablement augmentés durant la guerre et même depuis lors. Je rappelle que le 75 français était construit et équipé pour tirer jusqu'à 6500 m. Les modifications apportées à l'affût et à la hausse, le renforcement du frein, l'allongement du projectile ont augmenté sa portée à 10 puis à 12 km.

Et maintenant qu'en fut-il chez nous ?

Nous sommes entrés en campagne, le 3 août 1914, avec 14 batteries par division (16 par division ayant une Br. mont.) de 16 à 18 bataillons, et sans aucune artillerie de campagne pour nos brigades de landwehr. A part les batteries de campagne et de montagne, nous avions 18 batteries à pied desservant nos canons de 12 cm., ce qui nous donne 3,6 pièces de campagne et de montagne par bataillon d'élite et, pour l'ensemble de

l'armée, forteresses mises à part, à peine 3 bouches à feu par bataillon d'élite et de landwehr.

Au cours des années de guerre, nous avons acquis le matériel de nos batteries d'obusiers lourds de campagne (15 cm.). A part celà, nous avons démobilisé exactement avec le même nombre de batteries que celui que nous possédions en 1914. Cependant, au fur et à mesure que les nouvelles de la guerre nous parvenaient, que nos missions militaires rentraient de leurs visites sur les fronts, nous nous rendions compte du rôle de plus en plus important joué par l'artillerie dans le combat moderne. Il en est résulté, sinon des achats importants de matériel d'artillerie — chose alors impossible — toute une série d'efforts que je rappelle brièvement.

Pendant l'hiver 1917-1918, des cours tactiques pour officiers supérieurs furent organisés dans les divisions pour amener les officiers d'infanterie et d'artillerie à travailler en étroite communion d'idées et pour inculquer aux fantassins les notions d'artillerie qui devaient leur être nécessaires pour cette collaboration. Le général rédigea à leur intention, ainsi que pour les cours d'état-major et les écoles centrales, des « principes » qui font l'objet d'une brochure sur papier bleu que beaucoup d'entre nous possèdent et consultent encore ; cet opuscule contient nombre de données et d'appréciations qui ont gardé jusqu'à aujourd'hui toute leur valeur.

Sous la direction du lieutenant-colonel Walty, aujourd'hui commandant de la Br. art. 4, on forma, au moyen des canons de campagne des parcs d'artillerie, des batteries anti-aériennes, les pièces étant montées sur des châssis pouvant donner un angle de tir de 70°.

Des études de repérage acoustique furent entreprises sous l'impulsion et la direction du colonel van Berchem, notre ancien commandant de la Br. art. 1 ; elles se poursuivirent jusqu'à la fin de la campagne.

Nos canons de 12 cm., montés sur plateformes construites en madriers, dotés d'un train insuffisant, furent munis de ceintures de roues (cingoli) qui rendirent ces batteries plus mobiles et leur donnèrent un champ de tir latéral beaucoup plus étendu que ce n'était le cas lorsqu'elles étaient sur plate-

formes. Le système de pointage fut transformé et rendu analogue à celui de nos pièces de campagne. Des essais furent entrepris avec des obus de 12 cm. à culot rétréci et à ogive effilée ; ils ont pleinement réussi.

Enfin nos stocks de munitions furent considérablement augmentés, notamment en obus, suivant l'exemple que nous donnaient les belligérants.

Dès la fin de la guerre, et pendant toute l'année 1919, il ne semble pas que les questions d'artillerie aient beaucoup préoccupé nos chefs militaires. Durant cette période d'effervescence, de fermentation des masses ouvrières, les préoccupations allaient à l'organisation du service d'ordre pour la sécurité à l'intérieur du pays, organisation qui ne demandait que fort peu de chose à l'artillerie. Les services d'instruction étaient suspendus, les ressources de l'Etat étaient absorbées et au delà par les besoins du ravitaillement et par le chômage qui atteignait nos industries. On parlait un peu partout de désarmement général et d'arbitrage obligatoire. Et puis, on peut le dire, les artilleurs, comme leurs camarades d'autres armes, étaient fatigués des longues périodes de mobilisation et cherchaient à reprendre contact avec leurs occupations civiles.

Vint 1920. En été fut distribuée la petite brochure que j'appelle la brochure blanche pour la distinguer de la brochure bleue de 1918, et qui est intitulée « Principes à enseigner dans les écoles et les cours de 1920 pour la préparation au combat ». Ces principes furent enseignés et appliqués dans les cours tactiques qui eurent lieu cette année-là, ainsi qu'en 1921, 1922 et 1923 dans les divisions et les brigades.

Les artilleurs qui participèrent à ces cours, ainsi qu'au cours stratégique du 1^{er} corps d'armée en 1922, se rappellent non sans fierté le rôle de premier plan qu'ils jouèrent dans ces exercices, et la considération dont ils jouissaient de la part de leurs camarades d'autres armes, et même parfois des officiers E. M. G. A cette époque, il fallait du canon partout et tout le temps, avant, pendant et après. L'artilleur devait conquérir ses observatoires, supprimer les observatoires de l'adversaire, détruire les réseaux de fil de fer barbelé, boule-

verser les ouvrages, neutraliser sinon détruire les batteries adverses, faire de l'interdiction sur les arrières, puis harceler, barrer, briser la contre-attaque, et finalement poursuivre l'ennemi épouvanté aussi loin que la portée de nos canons le permettait. Aussi était-ce après avoir pris très en détail et l'air un peu inquiet l'avis de son artilleur que le chef fixait l'étendue du front d'attaque, l'horaire des différentes phases du combat et l'heure du déclenchement de l'opération. On était tellement pénétré de l'idée que rien, même la plus petite entreprise, ne pouvait se faire sans le concours d'une forte artillerie, qu'on en vint à se persuader que la manœuvre avec nos divisions n'était possible que moyennant un fort appoint à l'artillerie qui en faisait organiquement partie. Et alors, pour l'exécution de chaque mission, on s'en tirait en attribuant au « parti bleu » un renfort consistant dans l'artillerie d'une division de seconde ligne et tout ou partie de nos batteries de canons de 12 cm., des groupes d'obusiers de 15 cm. et des batteries mobiles de nos fortifications. Cette importance, je dirais même cette prépondérance de l'artillerie, fut encore prise en considération dans les petites manœuvres de régiments et de brigades des cours de répétition de 1922 et 1923. Dès lors, notre étoile a quelque peu pâli, et aujourd'hui il semble bien que les préoccupations des chefs dans nos manœuvres ne sont souvent dues que pour une part modeste à l'emploi de leur artillerie et aux possibilités de l'artillerie adverse.

Ces deux conceptions opposées sont des extrêmes entre lesquelles nous devons chercher la vérité. Avec notre artillerie actuelle, même augmentée et améliorée, il est impossible de remplir les missions multiples et variées que les armées étrangères peuvent demander aux leurs, et il est impossible, soit dans l'offensive, soit dans la défensive, de diriger un feu efficace d'artillerie sur une ligne ininterrompue couvrant la totalité de notre infanterie. C'est à cette dernière à se protéger elle-même partout où elle le peut. Là où, par contre, elle ne se sent pas assez forte pour lutter avec ses seuls moyens, elle doit employer son artillerie en masse, c'est-à-dire concentrer sur un espace limité le feu de plusieurs batteries. Je sais que plusieurs de mes camarades ne partagent pas encore cette

manière de voir ; il m'arrive de voir des plans de feux où, grâce à la multiplication des tâches primaires, secondaires et tertiaires, l'artillerie parvient, théoriquement, à couvrir la totalité du front de bataille, mais cela au détriment d'une densité de feu suffisante, et en s'exposant au risque d'être sollicitée de plusieurs côtés à la fois et de ne pouvoir par conséquent remplir ses missions en temps utile.

Cette année est entrée en vigueur l'Instruction sur le service en campagne 1927 laquelle, tout en attribuant à l'artillerie un rôle déterminant dans le plan de combat, limite ce rôle aux possibilités de notre artillerie actuelle. Pas de grands tirs de préparation, pas de tirs d'interdiction à grandes distances, pas de tirs de contre-batterie, tout au moins dans le sens de tir de destruction. Jusqu'au moment décisif, les batteries ne tirent qu'exceptionnellement et contre des objectifs bien déterminés, observatoires, mitrailleuses, lance-mines, ou pour ouvrir des brèches dans les barbelés ; et encore ces batteries doivent-elles avoir, pour la suite, des positions de rechange. Une fois le moment décisif arrivé, tir de barrage offensif ou défensif, tir de harcèlement, neutralisation des batteries adverses, destruction des centres organisés et des nids de résistance. L'efficacité du feu d'artillerie dépend de la surprise et de la concentration de ce feu sur les objectifs pris les uns après les autres. Exceptionnellement, attribution de batteries ou de sections de pièces aux bataillons comme artillerie d'accompagnement.

Tels sont les principes de 1927.

Avec notre matériel actuel, le tir de contre-batterie et le tir d'interdiction à grande distance sont des impossibilités. Si même les objectifs sont à portée de nos canons, nous ne pouvons disposer d'un nombre de batteries suffisant pour que le but soit atteint ; sinon, nous dégarnirions outre mesure notre infanterie de l'artillerie qui lui est indispensable pour appuyer directement son action. Quant au tir de préparation, ordonné ou demandé encore si souvent dans nos exercices, il y a belle lurette que ceux qui ont fait la guerre y ont renoncé, préférant la surprise à ce bombardement plus ou moins long qui précédait les attaques des premières années de la guerre

de tranchées. La préparation d'artillerie, autrement dit le bombardement avant l'attaque, ne se justifie que contre des fortifications sinon permanentes ou semi-permanentes, tout au moins fortement organisées.

En septembre 1915, les attaques de Champagne et d'Artois ont été précédées de tirs de préparation de trois jours ; en juillet 1916, sur la Somme, la préparation d'artillerie dura sept jours, et les batteries déversèrent pendant ce temps une tonne de projectiles par mètre courant des 15 kilomètres du front d'attaque. En 1917, sur l'Aisne, la préparation dura 10 jours, à Verdun 7 jours, à la Malmaison 6 jours, mais il s'agissait là de préparations rendues nécessaires par la puissance des ouvrages qu'il fallait niveler pour pouvoir passer. La même année, à Riga, les Allemands font une préparation de 5 heures, et à Cambrai, les Anglais attaquent sans préparation aucune. En 1918, les Allemands commencent la bataille de Picardie par une préparation de cinq heures pour se frayer un passage, et, depuis lors, toutes les attaques se déclenchent sans préparation aucune, par surprise, et toutes réussissent. C'est à juste titre que cette notion de la préparation d'artillerie disparaît de nos principes tactiques ; cette suppression nous permet la surprise ; elle ne nous livre pas aux troupes de repérage de l'adversaire, et elle nous laisse disposer de munitions considérables qui seront certainement mieux employées au cours du combat lui-même.

Et maintenant, notre matériel.

Je commence par notre vieux canon de 12 cm. pour lequel j'éprouve une affection toute particulière. Une fois sur « cingoli » et muni d'un appareil de pointage pratique, semblable à celui de notre canon de campagne, moins la lunette panoramique, le canon de 12 cm. a été automobilisé ; on a formé des batteries automobiles dotées, en outre, d'un tracteur pour les prises de positions en terrain mou ou accidenté. Les batteries ont été réunies en groupes et, avec deux groupes de canons de 12 cm. et un groupe d'obusiers de 15 cm., on a formé les régiments d'artillerie lourde, aujourd'hui au nombre de quatre. Les groupes d'obusiers lourds sont encore hippomobiles, mais il est désirable que dans un avenir rapproché ces obusiers

soient aussi motorisés. Nous aurons alors des régiments homogènes, capables de se transporter à la vitesse constante de 12-15 km. à l'heure sur les points où leur présence sera nécessaire, leurs organes de liaison et d'observation pouvant les précéder à beaucoup plus grande allure.

Mais j'en reviens à notre canon de 12 cm. Il a été doté d'abord d'un obus à double fusée, puis d'un obus allongé qui accroît sa portée d'à peu près 2 km. Enfin, comme cela existait depuis plusieurs années dans nos forteresses, il s'est mis à tirer avec des charges réduites, procurant ainsi une notable réduction des angles morts et permettant une moindre fatigue du matériel et un moindre échauffement de la bouche à feu.

Notre canon de campagne a suivi notre canon lourd en ce qui concerne l'introduction des charges réduites et l'adoption d'un projectile allongé ; ce dernier est actuellement au point. Reste la question de son packaging dans nos voitures, mais c'est là un détail qui sera facilement réglé. Ajoutons que nous avons introduit l'obus à fusée instantanée dont les effets sur les objectifs animés nous permettent de renoncer au shrapnel ; ceci pour accélérer le réglage et pour n'avoir pas dans nos caissons un assortiment trop complet au détriment de la quantité de chaque espèce de projectiles que la batterie peut transporter. L'affût du canon de campagne a été modifié de manière à permettre de tirer sous un plus grand angle vertical, et en même temps de transporter la pièce démontée en plusieurs fardeaux, ceci pour la guerre de montagne. L'introduction de l'obus allongé et la modification de l'affût donnent à notre canon de campagne une portée beaucoup plus intéressante, sans surcroît de fatigue pour le matériel. Des études sont en cours pour améliorer encore cette portée, et j'ai tout lieu de croire qu'elles aboutiront à des résultats très encourageants.

En ce qui concerne le matériel, disons encore un mot de la motorisation. On parle un peu partout de généraliser la motorisation de l'artillerie ; on dit même que cette question est très avancée aux Etats-Unis. Chez nous, elle doit être étudiée en tenant compte du nombre et de la qualité des chevaux dont le pays dispose, de la nature de notre terrain et de l'importance qu'il peut y avoir, vu le petit nombre de

nos batteries, à posséder une certaine quantité d'artillerie transportable très rapidement à grande distance. La batterie de campagne portée, c'est-à-dire les pièces chargées sur camions, se déplace à raison de 20 km. à l'heure. D'autre part, il faut tenir compte du fait qu'en dehors des routes l'artillerie hippomobile est plus maniable que l'artillerie portée ou tractée ; il faut enfin se préoccuper de la grave question du ravitaillement en carburant.

Cette question du carburant joue, comme vous le savez, un rôle considérable dans tous les pays et, dans ceux qui ne sont pas maîtres de nappes de pétrole en suffisance, on cherche un carburant dit « national », c'est-à-dire produit par le pays lui-même. Les uns tentent de fabriquer en grand et à bon marché du pétrole synthétique ; d'autres veulent utiliser l'alcool, d'autres enfin cherchent à utiliser le gaz de bois ou le gaz de charbon de bois. En France, actuellement, circulent plus de 5000 camions au gaz de bois et au gaz de charbon de bois ; l'armée en possède déjà un grand nombre, et elle encourage la fabrication des gazogènes pour ce mode de propulsion. Chez nous, des essais ont été faits grâce à l'initiative, à la persévérance et au désintéressement d'un de nos camarades, le capitaine d'artillerie Aubert, inspecteur forestier à Rolle. Le capitaine Aubert a équipé un camion Saurer avec un gazogène au charbon de bois et a obtenu des résultats très encourageants tant au point de vue économique que du rendement du moteur et de la régularité de la marche. Les autorités ont mis beaucoup de temps pour s'intéresser à cette initiative ; cette année enfin, le Service technique militaire s'est intéressé aux résultats obtenus avec le gazogène au charbon de bois. Le camion du capitaine Aubert a été mobilisé avec le 1^{er} régiment d'artillerie lourde où il s'est comporté tout à son honneur et à celui de son propriétaire. Chargé de 2500 kg. et remorquant un canon de 12 cm. avec son avant-train, il s'est rendu très gaillardement, sans panne et sans chauffer, de Schwarzenburg au Grimsel et retour, ayant consommé 70 kg. de charbon de bois par 100 km. Il y a tout lieu de croire que ces essais vont se poursuivre et qu'un jour

viendra où la perspective de la disette d'essence en temps de guerre sera définitivement écartée chez nous.

Au point de vue de l'*organisation*, nous devons rappeler un certain nombre d'innovations consacrées par l'Arrêté fédéral de 1924. Premièrement, la création des compagnies d'observation d'artillerie à raison d'une par division. Ces compagnies comprennent des sections de repérage optique, des sections de repérage acoustique et des photographes. Ainsi que j'ai pu m'en rendre compte cette année-ci, le repérage acoustique, tout en donnant des renseignements intéressants, n'est pas encore au point ; le matériel des armées de plaine doit subir des modifications avant d'être employé en Suisse, même sur le plateau. Le repérage optique, par contre, rend déjà de précieux services, soit pour déterminer la situation exacte des objectifs, soit pour faciliter le réglage de nos propres batteries. Le matériel de repérage optique est excellent et de fabrication suisse. Quant aux photographes, leurs épreuves complètent d'une manière heureuse les renseignements fournis par les photographies de l'aviation.

A la création de ces compagnies d'observation correspond l'organisation de tout un service de renseignements à l'état-major de la brigade d'artillerie, considérablement augmenté à cet effet. Ce service fournit aux groupements d'artillerie les données météorologiques et techniques pour la préparation du tir, ainsi que les renseignements tactiques provenant de la compagnie d'observation, de l'aérostation, de l'aviation et de l'état-major de la division.

Une autre innovation est l'incorporation de compagnie de parc d'artillerie aux régiments d'artillerie de campagne et aux groupes d'obusiers de campagne, et la désignation d'un chef du parc dans les régiments. Il en résultera certainement une grande économie de temps et une grande simplification pour tout ce qui concerne le ravitaillement en munitions.

Signalons l'attribution à l'artillerie de nos aérostiers et de nos compagnies de projecteurs. On sait l'intérêt qu'il y a pour notre artillerie à avoir ses ballons à elle. Quant aux projecteurs, je les ai pratiqués pendant une vingtaine

d'années dans nos fortifications où ils constituent un des éléments essentiels de la défense. Comme les projecteurs des navires de guerre, ils sont là pour parer aux attaques nocturnes jusqu'à 5 kilomètres, leur faisceau lumineux étant constamment suivi par les mitrailleuses et par les canons de la défense rapprochée, prêts à ouvrir le feu sur l'objectif découvert. Toutefois, pour que cet objectif soit remarqué, il est indispensable, malgré la puissance de l'éclairage, qu'il ne reste pas immobile. Il faut donc que le projecteur fouille le terrain par bonds et par intermittence, surprenant les groupes en mouvement avant qu'ils se soient figés sous l'effet de la lumière, ainsi qu'on le leur aura sans doute enseigné. Dans la guerre de mouvement, les projecteurs ne seront pas d'une grande utilité pour l'assaillant ; de même dans la guerre de position. Le projecteur sera forcément sous le feu de l'artillerie de campagne tirant de plein fouet ; il ne pourra éclairer que pendant quelques secondes, et devra immédiatement se déplacer, sous peine d'être démoli ou crevé à la première rafale. Ces quelques secondes seront insuffisantes pour faire une observation d'une valeur quelconque. Le défenseur, lui, peut retirer un grand avantage de ses projecteurs qui, judicieusement manœuvrés et protégés, lui permettront de parer à la surprise. Toutefois, dans ce cas, la zone éclairée offrira des objectifs aux fusils et aux mitrailleuses ; les canons seront déjà pointés suivant leur tâche primaire et ils auront les données de leurs autres tâches sans qu'ils aient besoin, pour tirer, d'illuminer leurs objectifs. Je conclus en disant que le projecteur doit limiter son activité à la défense des fortifications permanentes et des positions organisées ; dans ces dernières, il doit être essentiellement à la disposition de l'infanterie.

Toute l'artillerie sur roues de nos fortifications a été motorisée, les canons de 12 cm. et les obusiers de campagne étant tractés et les canons de campagne portés. Cette artillerie forme quatre régiments, dont trois au Gotthard et un à St-Maurice, sans être enchaînés au rayon de ces deux places fortes.

Voilà pour l'organisation.

Quelques mots au sujet de l'*instruction*. Comme cela a été

le cas dans les autres armes, nous avons constaté pendant les cours de répétition d'après guerre un certain « decrescendo » dans l'esprit débrouillard, la routine et le métier acquis par nos officiers et nos soldats, et cela au fur et à mesure que disparaissaient les classes d'âge ayant participé au service actif. A cela près, nous ne pouvons nous plaindre ni de l'esprit de corps qui anime nos batteries, ni de l'instruction donnée à nos officiers, à nos sous-officiers et à nos soldats. Au point de vue de leur aptitude au tir, nos officiers ont fait certainement de grands progrès ; les principes et les méthodes du tir de réglage et du tir préparé se sont précisés sous la direction d'instructeurs spécialisés dans le tir, et qui se donnent à leur tâche avec toute leur science et avec tout leur cœur.

Je dois cependant faire une réserve : il arrive trop fréquemment qu'un 1^{er} lieutenant ou un capitaine ayant passé dans l'année ou la précédente par un cours de tir, se trouve en désaccord avec l'officier supérieur qui, au cours de répétition, dirige les exercices de tir ; il arrive aussi que ce désaccord survienne entre deux officiers ayant fait la même année un cours de tir, mais sous les ordres de chefs différents. Il est vrai que tous les chemins mènent à Rome et que pour détruire un objectif à coups de canon, on peut employer des procédés différents. Ces procédés ne doivent pas s'exclure les uns les autres et se succéder à la vitesse des modes féminines avant l'adoption des robes extra-courtes ; ils peuvent coexister et être utilisés les uns et les autres suivant les circonstances, temps dont on dispose, visibilité de l'objectif etc., et suivant les aptitudes du tireur. Ce qu'il ne faut pas, c'est supprimer et innover à tout bout de champ. Les méthodes de tir doivent être simples et durables ; si une longue expérience démontre qu'elles doivent être modifiées, les modifications, une fois sanctionnées par le chef de l'arme, doivent être communiquées chaque fois et par écrit à tous les officiers d'artillerie. Il n'est pas admissible, parce que contraire à la bonne marche du service et même à la discipline, qu'un chef soit obligé de se faire renseigner par ses sous-ordres sur les modifications survenues dans les méthodes à employer.

Un élément très important pour la formation et l'entraîne-

ment au tir de nos officiers est l'installation à Thoune, et maintenant sur les autres places d'armes d'artillerie, de l'appareil Baranoff, dont la *Revue militaire suisse* a donné la description et indiqué l'emploi.

Dans la Br. art. 3, les officiers sont appelés par groupe et chaque hiver une ou deux fois à participer à des exercices avec cet appareil. Pendant ces journées passées à la caserne de Thoune, les officiers ne sont pas dérangés par les multiples préoccupations du service ; ils peuvent s'adonner au tir complètement, et les résultats obtenus sont fort encourageants. Il est à souhaiter que maintenant que Bière possède un appareil Baranoff, les officiers des troupes romandes imitent leurs camarades bernois.

Terminant cet aperçu sur notre artillerie depuis la guerre jusqu'à aujourd'hui, je pose une question : que désirons-nous ? Il est bien évident que nous avons tous le sentiment que notre artillerie ne peut se mesurer d'égale à égale avec celles de nos voisins du sud et de l'ouest, ni comme possibilités balistiques, ni comme nombre de batteries par rapport à l'effectif d'infanterie. Devons-nous, pour combler ce déficit, acheter du matériel moderne à raison de 12 pièces par 1000 fusils ? C'est là une impossibilité, parce qu'une acquisition de cette envergure dépasse, et de beaucoup, la capacité financière de notre pays. Il ne faut pas oublier que l'achat d'un canon ne représente qu'un tiers environ de la dépense nécessaire pour que ce canon ait son utilité ; l'équipement et les munitions de contingent font le reste.

Au surplus, notre canon de campagne est encore parfaitement suffisant comme canon d'appui direct et si, pour cette seule mission, nous disposons d'un régiment d'artillerie par brigade d'infanterie, je crois que nous pouvons nous en tirer. Ce qui nous manque, c'est, d'une part, un canon d'accompagnement et, d'autre part, un canon à grande portée pour les missions de contre-batterie, d'interdiction et de destruction à grande distance, un canon qui reste dans la main de celui qui mène le combat, et qui puisse agir, sans se déplacer, sur tout le front de bataille pour renforcer les artilleries de régiment et de brigade et amener la décision là où le chef veut l'obtenir.

Je laisse de côté, intentionnellement, l'artillerie anti-aérienne ; nous n'en avons pas et je suis de ceux qui croient que la lutte anti-aérienne, sauf contre les avions volant bas et que la mitrailleuse peut atteindre, doit être menée par l'aviation. Et je suis de ceux qui ont confiance dans nos pilotes et leur souhaite d'être bientôt dotés d'un nombre suffisant d'appareils de chasse réunissant toutes les qualités qu'on peut exiger de ces appareils.

Quant au canon d'accompagnement, vous avez sans doute lu dans nos journaux que cette question est à l'étude. Vous avez peut-être entendu parler du canon de la fabrique de machines d'Oerlikon, 20 mm., du canon Fiat, 25 mm., et du canon Becker, 20 mm. Ces armes, excellentes en elles-mêmes, sont à mon avis de trop faible calibre pour remplir les tâches qu'on doit pouvoir imposer à un canon d'accompagnement. Je voudrais que nos bataillons d'infanterie fussent dotés d'un ou de 2 canons à pointage direct et à tir rapide, tirant de plein fouet, à une portée de 4 km. et avec une vitesse initiale d'au moins 600 mètres, un obus explosif et un obus de rupture de 40 à 50 mm. de calibre. Obus explosif contre les nids de mitrailleuses et les canons d'accompagnement de l'adversaire, obus de rupture pour la lutte contre les tanks principalement. Je ne crois pas qu'on puisse demander à ces canons de faire également du tir courbe pour aller chercher l'adversaire enterré ou abrité ; cette mission doit incomber à l'artillerie de campagne ou sinon à des lance-mines.

La question de la traction du canon de bataillon est capitale ; il est exclu d'amener ce canon à pied d'œuvre avec des chevaux ; ils n'arriveraient pas. Tactiquement, l'idéal serait un canon automobile cuirassé, pouvant sur le terrain être muni de chenilles ; mais ce serait très cher. Je crois que, pour commencer, ce canon devrait être, à distance de l'ennemi, porté ou plutôt tiré par un cheval, comme une charrette de mitrailleurs ; les munitions seraient aussi transportées sur charrettes. Pour le combat, canon et munitions seraient traînés ou portés par les canonniers. En tout état de cause, le tir de ce canon doit être simple de manière à être commandé par un sous-officier et non par un officier.

Quant au canon pour l'artillerie de division, j'estime qu'il doit avoir une portée utile d'au moins 14 km. et un calibre supérieur à celui de notre canon de campagne. Il doit pouvoir se déplacer rapidement et être démontable pour le transport en montagne. Si, pour débiter, on se contentait de doter chaque division d'un groupe à 2 puis à 3 batteries de ces canons-là, on aurait des chances d'obtenir les crédits nécessaires à leur acquisition et on aurait tout de même un renforcement d'artillerie très appréciable.

Avec ces augmentations de matériel et cette spécialisation des différentes artilleries, je suis persuadé que nous pourrions envisager avec confiance les éventualités même les plus graves.

Décembre 1927.

BERGIER, col. d'art.

